

# Circuit des galopins à Anor



Visorando



Randonnée n°1621353

Une randonnée proposée par Parc naturel régional de l'Avesnois

Parcours VTT, accessible à tous, toute l'année. Il présentera cependant des difficultés en période de pluie (passages boueux). Le long de cette promenade familiale, l'eau est omniprésente (étangs, rivières, cascades) et les sentiers forestiers nombreux.

<b>Durée :</b>	1h30	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14.03km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	125m	<b>Activité :</b>	A VTT
<b>Dénivelé négatif :</b>	122m	<b>Région :</b>	Avesnois
<b>Point haut :</b>	268m	<b>Commune :</b>	Anor (59186)
<b>Point bas :</b>	208m		



## Description

Départ de "La Malterie" (en face de la caserne des sapeurs-pompiers), près du Café Rando Nord "Les Frangines".

**(D/A)** Descendre la rue du Général De Gaulle, puis Rue Georges Clemenceau, passez le pont et prendre à gauche pour rejoindre Rue Fostier Bayard.

**(1)** Effectuez un crochet gauche-droite et suivez Rue de la papeterie. Vous atteignez le site de la Vieille Verrerie.

**(2)** Poursuivez tout droit pour entrer dans le sentier de la Vieille Verrerie qui descend entre les haies et franchit le Ruisseau des Anorelles sur une passerelle **avec prudence**. À l'extrémité du sentier, empruntez à gauche la route le long de la voie ferrée pendant 500m.

**(3)** Bifurquez à gauche dans le bois et descendez jusqu'à l'Étang de Milourd. Au bout du chemin, virez à gauche pour suivre la route qui n'est autre que l'ancienne digue, macadamisée.

**(4)** Tournez à droite.

**(5)** Ignorez un départ sur la gauche et longez l'Oise. Continuez ensuite sur la route forestière du Maka et traversez ainsi la forêt privée d'Hirson.

**(6)** Au bout, tournez à gauche et montez le chemin de la Neuve Forge. Sur la droite, notez l'étang du même nom. Poursuivez ensuite tout droit le long de la route macadamisée **(prudence)**.

**(7)** Virez à droite puis immédiatement à gauche pour atteindre un croisement au lieu-dit le Rie de Bon Feu.

**(8)** Continuez sur la droite le long de la route de la Petite Lobiette. 900m plus loin, tournez à gauche puis de nouveau à gauche et faites une centaine de mètres.

**(9)** Bifurquez à droite puis encore à droite à la prochaine intersection pour emprunter le chemin de la Taille Colin. Au bout de l'allée, ne pénétrez pas dans le Bois de la Taille Colin mais tournez à gauche sur le chemin herbeux.

## Points de passages

**D/A Anor, La Malterie - Café Rando Nord Les Frangines**

N 49.991992° / E 4.10048° - alt. 233m - km 0

**1 Rue de la papeterie**

N 49.989019° / E 4.097792° - alt. 224m - km 0.46

**2 Sentier de la Vieille Verrerie**

N 49.984225° / E 4.099541° - alt. 220m - km 1.1

**3 Bifurcation à gauche**

N 49.978181° / E 4.096451° - alt. 235m - km 2.11

**4 Route forestière du Maka**

N 49.974749° / E 4.104627° - alt. 215m - km 2.91

**5 Passerelle - Oise (rivière)**

N 49.972872° / E 4.104691° - alt. 208m - km 3.14

**6 Croisement, à gauche**

N 49.967124° / E 4.115286° - alt. 246m - km 4.3

**7 Carrefour droite-gauche**

N 49.981872° / E 4.129019° - alt. 248m - km 6.26

**8 Rie de Bon Feu, à droite**

N 49.986467° / E 4.133911° - alt. 256m - km 6.99

**9 Fourche, à droite**

N 49.993227° / E 4.140842° - alt. 266m - km 8.33

**10 Rue du Grand Marais, tout droit**

N 49.998937° / E 4.142086° - alt. 249m - km 9.3

**11 Croisement, à gauche**

N 50.002999° / E 4.138063° - alt. 238m - km 10.26

**12 Rue de la Galoperie, à gauche**

N 50.002775° / E 4.125896° - alt. 230m - km 11.24

(10) Coupez la route (Rue du Grand Marais), longez la Rue des Anorelles puis tournez à droite sur la Rue de Beauwelz.

(11) Bifurquez à gauche dans le bois et suivez le sentier dominant et longeant le Ruisseau des Anorelles.

(12) De nouveau sur la route (Rue de la Galoperie), prenez à droite puis allez tout droit jusqu'au croisement de la Rue des Anorelles. Tournez à droite.

(13) Bifurquez à droite. Dans le virage, prenez de nouveau à droite sur le Chemin du Pont des Bœufs. Dépassez le lieu-dit le Pont des Boeufs et, au croisement avec la Rue des Anorelles, poursuivez à droite.

(14) Descendez à droite par la Rue de Momignies. Dépassez le cimetière, pour rejoindre le point de départ (D/A)

● 13 À droite vers Chemin du Pont des Boeufs  
N 49.998089° / E 4.122774° - alt. 235m - km 11.93

● 14 Rue de Momignies, à droite  
N 49.993082° / E 4.109674° - alt. 246m - km 13.36

▣ D/A  
N 49.991982° / E 4.100488° - alt. 233m - km 14.03

## Informations pratiques

Le circuit offre trois longueurs différentes : 9,5, 10 ou 14,5 km.

Deux départs sont possibles depuis Anor ou l'Étang de Milourd.

## A proximité

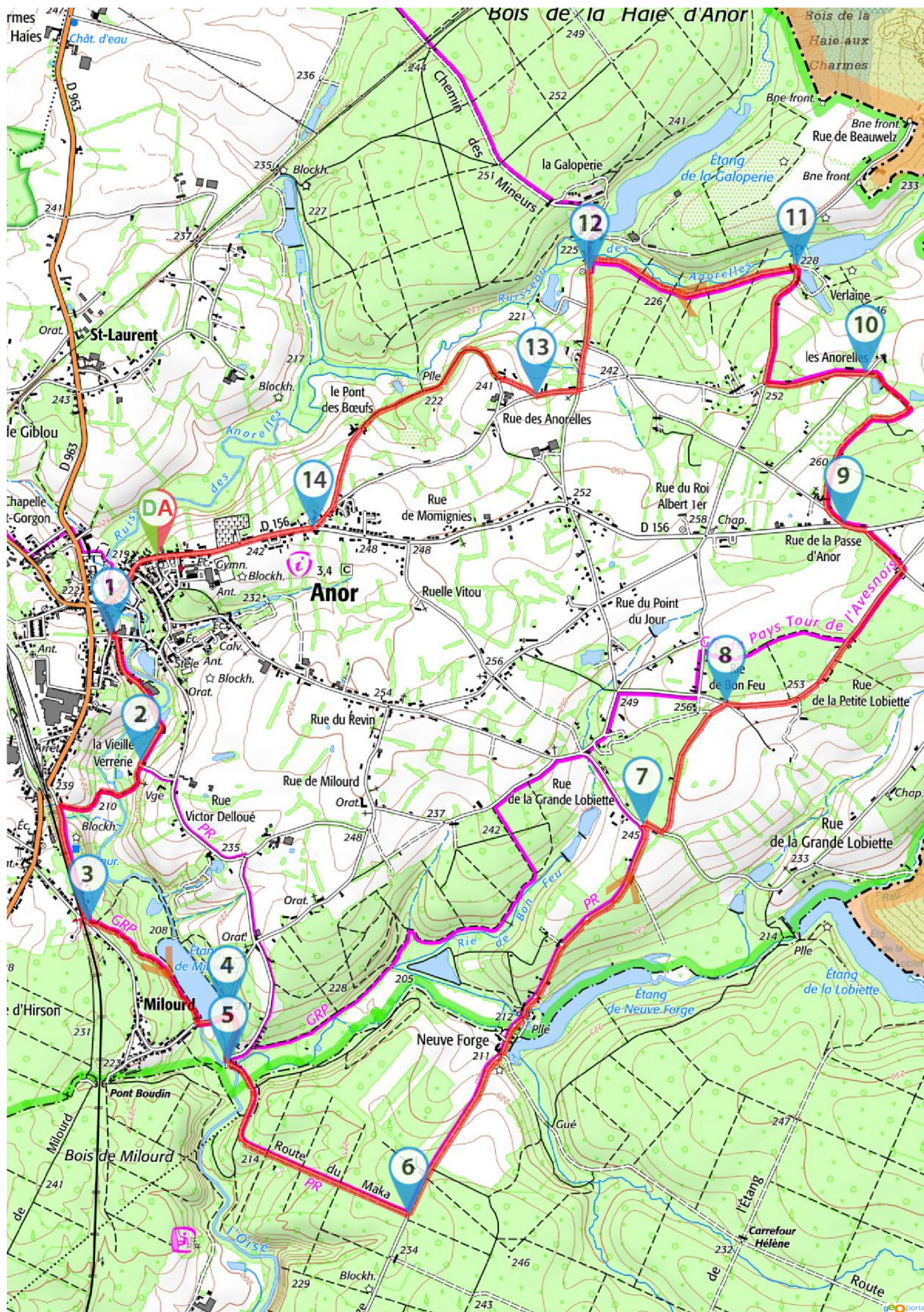
Café Rando Nord : [Les Frangines à Anor](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-galopins-a-anor/>

**En savoir plus :** Parc naturel régional de l'Avesnois - 4 cour de l'abbaye B.P. 11203

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

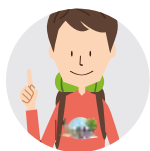
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

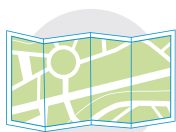
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



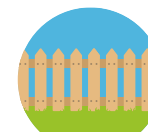
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



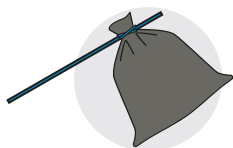
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



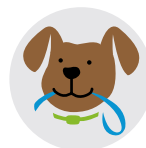
#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



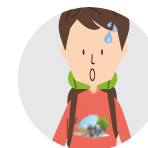
#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**